

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.”

Bulletin de l'Union-Allet

VOL. IX.

MONTREAL, OCTOBRE 1882.

No. 12.

SOMMAIRE.

1. AVIS.
2. REVUE MENSUELLE DES INTERETS CATHOLIQUES.
3. LEON XIII, SA VIE.
4. BANQUET ROYALISTE DE CHALLANS.
5. LETTRE AU PRESIDENT DE L'UNION ALLET.
6. CHARETTE ET COURTHOIS.
7. L'AUTEL DU PRECIEUX SANG.

8. SOCIÉTÉS SECRÈTES.
9. L'ÉGLISE.
10. LE TRAVAIL, L'INDUSTRIE LIBRE ET L'ÉCOLE.
11. BUSTE DU GÉNÉRAL DE CHARETTE.
12. BIBLIOGRAPHIE.
13. NÉCROLOGIE.

AVIS.

Avec ce numéro finit la neuvième année du *Bulletin*. Nous nous sommes efforcés de le rendre aussi intéressant et aussi utile que possible, et nous espérons avoir rempli les promesses que nous avons faites lors du premier numéro de ce volume. Ce qui rendra le *Bulletin* de 1882 important et cher à chaque abonné, est le compte-rendu de la visite du général de Charette au Canada. Ce compte-rendu est très complet, c'est un recueil des paroles d'affections que les catholiques de notre pays ont eu pour le brave Général, et des sentiments filiaux que le Général a montré pour les Canadiens, surtout pour ses chers zouaves. Aussi devra-t-on conserver ce souvenir comme le plus cher à nos cœurs de canadiens et de catholiques.

Mais il ne faut pas perdre de vue que le *Bulletin* n'a d'autres ressources, pour pourvoir à sa subsistance, que le prix des abonnements. Or, ce prix, si minime qu'il soit, lui est *essentiellement* nécessaire. Nous faisons donc appel à tous les abonnés qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement, de vouloir bien nous faire parvenir ce montant sans retard. Une piastre ne les gênera pas, et cela suffira pour assurer l'existence du *Bulletin*.

Revue Mensuelle des Interets Catholiques.

Italie.— Ce beau pays qui a été le théâtre de tant de gloires dans le passé, est aujourd'hui livré aux mains du parti radical. Et que veut ce parti? quel est son objet? Comprend-il le rôle que l'Italie a rempli depuis des siècles dans le monde chrétien! Ce que veulent ces gens, ce qu'ils comprennent? Un incident qui s'est passé il y a quelques mois, à Rome, à l'amphithéâtre *Umberio* en donnera une idée exacte.

Après les représentations d'usage, un nommé *Manuelo*, premier acteur de la troupe, a récité l'*Hymne à Satan*, ainsi que cela avait été annoncé par de nombreuses affiches, placardées sur les murs de Rome, comme un défi à la foi de la population et pour braver le Vicaire de J.-C.

Voici la dernière strophe de cette hymne:

“Salut, ô satan, ô rébellion, ô force vengeresse de la raison, vers toi montent l'encens et les vœux sacrés, car tu as vaincu le Jéhovah des prêtres.”

Est-ce assez instructif?

Ainsi plus d'équivoques, les anti-cléricaux, les radicaux italiens sont les sectateurs du diable et combattent aux cris: *Nos ex patre diabolo sumus.*

Quant à leur doctrine, une ligne de la strophe ci-dessus la résume “*O rébellion, ô force vengeresse de la raison.*” C'est malheureusement trop vrai, quand les hommes s'éga-

rent, la raison rébelle devient une force vengeresse, mais quelle vengeance ; ruine de la société, ruine de l'état, ruine de la famille et ruine d'eux-mêmes. Léon XIII les a bien décrits dans son allocution aux députations ouvrières du Piémont et de la Légurie : " Ennemis du vrai bien des peuples et uniquement soucieux de bouleverser l'ordre providentiel de la société humaine, ils ont besoin d'avoir à leur disposition des hommes audacieux, auxquels ils savent inspirer l'insubordination à toute autorité, le mépris de la religion, la haine des riches, le désir immodéré des jouissances ; et, une fois engagés dans cette voie, ils deviendront le fléau dont le Seigneur se servira, peut-être, pour punir la société égarée ; mais eux-mêmes, ils seront victimes de leurs méfaits, en tombant sous les coups de la justice humaine et divine. "

L'audace de ce parti croit en même temps que sa puissance. Les monarchistes qui naguère le méprisait, en ont peur maintenant, et il n'y a pas un ministre qui ne cherche son appui. Rien ne l'arrête et il proclame hautement que la monarchie est l'ennemi commun qu'il faut abattre. C'est à l'anarchie révolutionnaire, au règne des sociétés secrètes avec toutes leurs doctrines perfides, que court rapidement l'Italie. La Providence s'est déjà servi des papes pour sauver Rome des mains des barbares, avant longtemps cette Capitale du catholicisme sera dans un grand péril, et le pape en la sauvant de nouveau augmentera les gloires déjà si grandes de la papauté.

France.— En passant de l'Italie à la France, si l'on change de pays, le spectacle reste le même. On pourrait dire qu'il est plus triste dans le second, car, là, le peuple à l'expérience du passé, il sait ce que lui a coûté de larmes et de sang les doctrines des sociétés secrètes, tandis que les italiens sont à l'apprendre.

Poursuivant leur œuvre diabolique, les oppresseurs de ce pays continuent à faire la guerre à l'enfant et à Jésus-Christ. Impuissants à déraciner dans le cœur des populations catholiques de la France, l'amour de la religion, ces méchants attaquent les objets extérieurs du culte, espérant convaincre plus victorieusement les esprits en les insultant et en leur enlevant ce qu'ils ont de plus chers.

La municipalité de Roubaix a fait démolir une croix et une statue de St. Joseph qui ornaient l'école du lieu. Les inspecteurs ont en outre prescrit la suppression des livres inutiles : catéchisme, histoire sainte, évangile. Le maire de Nîmes a fait enlever des salles de l'hospice tous les crucifix et emblèmes religieux. Indignés, les malades ont rédigé une énergique protestation dont on s'est moqué.

Mais, Dieu ne laisse pas impunis ces attentats. Ainsi, le juge de paix de Ste. Hermine, qui avait fait enlever le crucifix de son prétoire, a été frappé d'une maladie qui l'a emporté en peu de jours. Dans la Haute-Saône, le 21 janvier, la statue de la Vierge était enlevée de son piédestal, sur la place d'Ormoy, par le caprice de M. Briot, avec la connivence de M. le préfet Michel qui n'avait pas eu le courage d'opposer son veto à cette ineptie, et avec l'assistance effective du brigadier de gendarmerie venu là pour maintenir l'ordre. Le brigadier rentrant chez lui de

cette brillante équipée, trouva son fils unique mort. M. Michel s'est cassé la jambe d'une façon fort grave, dit-on. On annonce la mort de Mme. Briot. En moins de trois mois, chacun des acteurs de la scène du 21 janvier aurait été frappé, soit dans sa personne, soit dans ses plus chères affections. Cela est raconté par le *Courrier de la Haute-Saône*.

Ces nouveaux iconoclastes ne s'attaquent pas seulement aux objets de piété, ils veulent faire disparaître tout ce qui rappelle un règne qui n'est pas celui de satan.

Le passé les offusque de son éclat.

Les gloires de la Monarchie s'imposent à la tradition populaire avec une obstination que les plus monstrueuses calomnies n'ont pu dompter ; et la radieuse histoire de la dynastie nationale demeure dans la mémoire des générations.

Mais le culte persévérant des grands noms et des hauts faits semble à la République une sanglante et personnelle injure ; elle entend biffer l'histoire et renier l'honneur du passé.

Les monuments qui perpétuaient les gloires religieuses, militaires et royales de la vieille France tombent un à un sous les coups de l'ennemi.

La pioche révolutionnaire a brisé l'image populaire et fleurie de la petite bergère, patronne aimée de Toulouse.

Des mains sacrilèges menacent audacieusement le bronze consacré par Marseilles reconnaissante à Belzunce, son illustre bienfaiteur.

A Caen, la statue monumentale de Louis XIV a été descendue de son piédestal.

C'est bien décidément un système général de destruction stupide et haineuse. On ne veut plus que la France se souvienne ! Loin de ses yeux l'importun mémorial des règnes qui ont reculé les frontières de la France et rendu fameux son nom dans tout l'univers !

Nous devons le reconnaître, cette puérile démeure ne rencontre pas dans le camp républicain une approbation unanime ; certains s'effraient de ces violences, et M. Sarcy lui-même fait honneur au conseil municipal de Paris de ce qu'il a respecté jusqu'à ce jour le Louis XIII de la Place Royale, le Louis XIV de la place des Victoires et le Henri IV du Pont-Neuf.

Mais que pourront bientôt les républicains eux-mêmes ? Pourront-ils se défendre contre la Commune ? Déjà s'affichent partout les placards révolutionnaires, on ne parle que de dynamite et de destructions. Ah ! il faut à la France un bras solide pour la tirer du borbier où elle s'enfoncé. Et ce secours elle ne le trouvera que dans la monarchie. Henri V seul peut rendre à la France son prestige et son éclat à l'extérieur ; sa paix et son bonheur des vieux jours à l'intérieur.

Les vétérans pontificaux.—La réunion annuelle des vétérans pontificaux de New-York et des environs a eu lieu à l'*Academy Hall*, Troisième Avenue, dimanche, le 17 septembre, pour la transaction des affaires de routine et l'élection des officiers pour l'année courante.

Les officiers suivants ont été élus : Thomas Doran, président ; Lawrence Higgins, 1er vice-président ; Stephens W. Doran d'Orient, L. I., 2me vice-président ; Capt John Kirwan, secrétaire ; Augusto Mutel, trésorier ; James Murphy, sergent d'armes.

Comité exécutif : le sergent Fourier, Peter Brereton, lieutenant William J. Cronin et John Goslin.—*The Catholic Review*.

LEON XIII—SA VIE. (1)

(Suite et fin.)

Mgr Pecci avait été créé, avons-nous dit, cardinal *in petto* par Grégoire XVI dans le consistoire du 19 janvier 1846. Mais Grégoire XVI mourut cette même année sans avoir eu le temps de publier cette nomination. Pie IX fit attendre sept ans la pourpre au nouveau titulaire, il avait ses raisons. A la mort du cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, (20 février 1874), rapporte M. l'abbé Pougeois, Pie IX pleurait avec un prélat anglais la perte qu'il venait de faire en disant : " Comment pourrais-je le remplacer ? La préfecture de la Propagande est une charge des plus graves, et qui exige une longue expérience ? — Il me semble, répliqua aussitôt le prélat anglais, que Votre Sainteté a sous la main un homme de la plus haute valeur, c'est Mgr Pecci. — C'est un évêque hors ligne, répondit Pie IX ; mais il faut qu'il reste évêque ? "

Était-ce une disgrâce ? On a dit à ce propos que le cardinal Antonelli, et qu'il y avait entre eux beaucoup de froid. C'est aller un peu loin, c'est supposer gratuitement des divergences d'opinions peu explicables entre deux hommes passionnément attachés à la cause de la Papauté. Car Mgr Pecci, nous l'avons vu, sut prouver par des actes son dévouement au Saint-Siège.

On vit bien que Pie IX tenait en une profonde estime l'archevêque de Pérouse. Le 21 septembre 1877, il le nomma camerlingue, comme successeur du cardinal de Angelis, mort au mois de juillet précédent. " Si je l'ai nommé, disait alors Pie IX, c'est que j'ai trouvé qu'il est doué d'une haute prudence, d'un véritable esprit de justice et d'un grand savoir. Le nouveau camerlingue fut suppléé comme auxiliaire dans l'administration de son diocèse, par Mgr Laurenzo.

Obligé désormais de résider à Rome, le cardinal se fixa au palais Falconieri, rien autre ne fut changé dans sa manière de vivre, il ne voyait dans sa nouvelle dignité que des devoirs de plus à pratiquer, sans qu'il pût en prendre prétexte pour déployer un peu de faste.

Les fonctions de camerlingue sont des plus importantes en cas de vacance du Saint-Siège. C'est lui qui est chargé d'administrer les affaires de l'Église, de correspondre avec les cours étrangères, c'est à lui encore que revient la surveillance du Conclave. C'est en quelque sorte un Pape, *par intérim*.

Pie IX semblait ainsi désigner le cardinal Pecci aux suffrages du Conclave. Il semblait que le vénéré Pontife, se sentant un successeur possible digne de tous et de lui-même, n'attendait plus que l'heure de la Providence pour clore son long et glorieux règne. Le 7 février, Pie IX mourait, quelque prévue que fût cette mort, elle prenait la proportion d'un événement, disons mieux, d'un malheur public.

La situation du catholicisme exigeait la prompté élection d'un pape, le Conclave se réunit donc, et dès le 18 février entra en séance, suivant les formes ordinaires prescrites par l'Église.

On a dit que, même avant l'ouverture du Conclave, le nom du cardinal Pecci était sur toutes les lèvres ; ce qui est certain, c'est qu'au premier tour de scrutin, qui eut lieu le mardi 18 février, le cardinal Pecci recueillit dix-huit voix, et au second tour de scrutin, trente-quatre. Il alla trouver un des membres les plus vénérables du Sacré-Collège : — Je crains qu'ils ne commettent une erreur, dit-il, on me fait la réputation d'un docteur, on me croit un savant, je ne le suis pas ; on me suppose les qualités nécessaires pour un pape, je ne les ai pas ; voilà ce que je voudrais dire aux

cardinaux. Son interlocuteur lui répondit ces paroles : — " Quand à votre doctrine, ce n'est pas à vous d'en juger, c'est à nous ; quant à vos qualités pour être pape, Dieu les connaît, laissez-le faire. " Il obéit, et bientôt quarante-quatre bulletins proclamaient son élection. Le nombre des votants était de 62, il fallait la majorité des deux tiers, elle était dépassée : le cardinal Pecci était élu.

Aussitôt les baldaquins qui surmontent les sièges des cardinaux s'abaissent, un seul excepté, celui du nouveau Pape. Le cardinal Franchi, qui, après le camerlingue avait le plus obtenu de voix, va le premier se prosterner devant l'élu de Dieu, tous ses collègues l'imitent.

Le cardinal Pecci était pâle et ému, car c'est un lourd fardeau pour un vieillard de 68 ans, que de commander à deux cents millions de fidèles ! Mais le cardinal doyen s'est déjà avancé et lui a adressé cette demande : " Acceptez-vous le souverain pontificat ? " Joachim Pecci a répondu qu'il accepte la volonté de Dieu. " Comment voulez-vous vous appeler ? " " Léon XIII, " dit le nouvel élu.

A une heure vingt-cinq minutes, le cardinal Catrini paraît à la grande loge extérieure de la basilique de Saint-Pierre, et d'une voix forte il publie l'heureuse nouvelle : " Je vous annonce une grande joie : nous avons pour Pape le cardinal Joachim Pecci, qui a pris le nom de Léon XIII. " Aussitôt une foule immense s'achemine vers le Vatican, envahit la place ; l'immense basilique de Saint-Pierre est trop petite pour 150,000 personnes qui veulent voir le nouveau Pape et recevoir sa bénédiction. A quatre heures et demie, Léon XIII apparaît à la loge intérieure de la basilique, et, après avoir donné sa bénédiction, se retire au milieu des acclamations et des *vivat* enthousiastes.

Telle fut la première journée du règne de Léon XIII, journée populaire s'il en fut, qui devait avoir ses pareilles dans l'univers catholique. Partout en effet, et en France surtout, la joie qu'occasionna l'élection du nouveau Pape ne put se contenter de l'intérieur de la famille, mais se manifesta au dehors, publiquement, par des fêtes religieuses, des illuminations, des *vivat* et par des dons charitables faits aux pauvres.

Le couronnement de Sa Sainteté a eu lieu le 3 mars ; les circonstances n'ont pas permis de lui donner la solennité ordinaire.

Léon XIII a soixante-douze ans. Il est de haute taille, et a la maigreur d'un ascète. La tête est remarquablement intelligente, les traits sont fins, le front bien pris, les yeux regardent droit et donnent à la physionomie un caractère de bonté, qui frappe au prime abord. La voix est claire et sonore.

On peut, d'après ce que nous avons rapporté de sa vie, se faire une idée de son caractère. Il est bon, conciliant dans la bonne acception du mot, mais ferme, énergique, ayant un but de conduite, ce qui manque à tant de politiques, et voulant l'atteindre.

C'est un latiniste distingué, disons mieux, un savant. Il en a donné des preuves à Pérouse ; là, grâce à lui, s'est accompli le mouvement scientifique inauguré à Naples par le cardinal Riario Sforza.

Ce rapide portrait de Léon XIII ne serait pas complet, si nous ne donnions ici quelques appréciations remarquables qui ont paru dans divers journaux, au temps de son élévation au pontificat.

Le *Monde illustré*, feuille qui affiche beaucoup de scepticisme en matière de religion, s'exprimait ainsi : " Le cardinal Joachim Pecci est un des personnages les plus importants du Sacré-Collège, important par le caractère, l'énergie, la sagesse, les vertus, les services. Il unit dans une juste mesure la douceur apostolique à la sévérité administrative. Il se fait aimer et craindre. "

(1) Voir page 56.

Le *XIXe Siècle*, journal impie s'il en est, imprimait ces lignes en parlant de Léon XIII : " On célèbre ses vertus, on vante ses capacités d'administrateur. On le dit encore fort bon théologien ; il fut, paraît-il, une des lumières du concile du Vatican... Le nouveau Pape est haut de taille, il a la maigreur de l'ascète, l'ensemble de sa tête est fin ; mais les lignes du visage sont fermes, arrêtées, anguleuses. Très-spirituel, très-aimable, il a la voix sonore, brillante quand il prononce un discours. Il a une culture des plus variées."

Et le *Temps*, journal protestant : " Homme concentré, énergique, d'allures sages ; belle tête imposante, belle voix, belle prestance." Le portrait est court, mais bien défini.

Léon XIII a déjà remporté plusieurs victoires, la reprise des relations diplomatiques avec l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie sera un des triomphes de son règne.

BANQUET ROYALISTE DE CHALLANS

(VENDÉE)

Nous reproduisons du *Royaliste* de Paris, le discours du général de Charette à ce banquet. Sa lecture intéressera au plus haut degré, non-seulement les zouaves canadiens, mais tous les nombreux amis que le général s'est créés pendant son trop court séjour au milieu de nous.

Le banquet de Challans a réuni toute la noblesse de la Vendée, qui est venu témoigner de son vieil attachement à la monarchie et de son amour pour le roi Henri V. Les zouaves largement représentés occupaient deux tables, où l'on remarquait le brave Courthouis, qui y avait apporté le clairon de la Pénissière.

A la table d'honneur, M. le comte de Monti représentait le Roi ; ayant à sa droite MM. le général de Charette, de La Robrie, baron de Lareinty, un vétérân de la Vendée ; à sa gauche, MM. de la Rochejacquelein, le prince de Léon, de Cazenoves de Pradines, un autre vétérân de la Vendée, M. Adhéaume de Chevigné. Devant cette table, la statue de la Vendée du sculpteur Renaud, l'oriflamme et l'épée à la main, jurant de défendre sa foi politique et religieuse ; aux pilastres, une maquette du général de Charette et la statue d'Henri de La Rochejacquelein.

DISCOURS DU GÉNÉRAL DE CHARETTE.

Mesdames et messieurs,

" Je m'incline devant le représentant du Roi ; j'obéis à mon supérieur et je remercie l'ami de mon père et le mien de l'honneur qu'il veut bien me faire, en me priant de le remplacer momentanément et de présider cette belle fête.

" Mon cher Alexandre, (s'adressant à M. le Comte de Monti) c'est grâce à vos conseils si je ne me suis pas écarté du chemin qui m'a été tracé par mon grand-oncle et mon père. C'est parce que vous me mettiez devant les yeux cette devise de mon père : — Ne jamais se servir d'un moyen que la conscience politique n'admet pas, quand bien même vous seriez sûr d'arriver au but désiré. — C'est parce que je me suis toujours efforcé de mettre en pratique cette devise que j'ai l'honneur et le bonheur de me trouver ici parmi vous.

" Je suis heureux, mon cher Alexandre, de vous offrir ici publiquement mes remerciements de cœur.

" A vous, en grande partie, mon cher Alexandre, à vous l'honneur si je suis resté Vendéen.

" A vous, mon cher Alexandre, l'honneur d'avoir su grouper et maintenir les forces vives de ce pays, et de nous avoir permis de porter haut le nom Vendéen :

" J'arrive mes amis d'un lointain, bien lointain pays, au delà de l'Océan, le Canada, et là j'ai retrouvé la France, et, plus est, la Vendée.

" Oui, la Vendée, avec sa foi chrétienne et avec ses mœurs, sa loyauté, son courage, sa franchise, sa fidélité à toute épreuve ; la Vendée aussi par les liens du sang, par le langage et les traditions de famille.

" Là-bas aussi j'ai retrouvé des zouaves, et beaucoup : on dit qu'il y en a partout.

" J'ai entendu un habitant du pays demander à un zouave en me désignant : " Votre général est-il un Français-Canadien ? " Je m'approchai de lui et je répondis : Oui, je suis Français-Canadien, car Vendéen je suis." Il me tendit la main et me dit : " Touchez-là, mon arrière-grand-père était Vendéen." Une autre fois, c'est le premier magistrat de la ville de Montréal qui insiste pour que j'aie lui faire une visite, afin de me montrer dans son salon, à la place d'honneur, un tableau représentant le village d'où était venu sa famille. Lui aussi était Vendéen.

" Vous voyez mes amis, bon sang ne saurait mentir. A plus d'un siècle de distance, à plus de mille lieues d'ici, les fils de nos ancêtres sont ce que vous êtes, et comme vous, portent haut le nom français.

" Restons donc Vendéens, car nous ne saurions mieux dire Français, chrétiens et royalistes.

" Restons Vendéens, car ce n'est pas en vain que nos pères sont morts pour la défense de leur liberté, noyés dans le sang par la Révolution, et que nous avons inscrits notre légende sur les champs de batailles lorsqu'il a fallu défendre le territoire envahi.

" C'est quelque chose, mes amis, que de pouvoir marcher la tête haute et de pouvoir regarder en face nos adversaires et de leur imposer le respect, car nous avons gardé intact le principe que nous avons l'honneur de défendre, sans jamais faire la plus petite concession.

" Je ne vous dirai rien de la triste position à laquelle nous a conduits la République tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; regardez et jugez.

" Je viens vous répéter ce que je vous ai toujours dit : Il n'y a que le Roi qui puisse sauver la France ; aucune autre combinaison ne réussira. Bien des regards sont tournés vers lui ; quelques-uns le craignent, d'autres n'en veulent pas, sans même savoir pourquoi ; mais au fond de leur cœur, ils accepteront avec enthousiasme Celui qui représente toute nos vieilles gloires sans pour cela effacer les autres ; celui qui n'a ni compromis ni fauté à réparer, ni fortune à refaire que celle de la France.

" Souvenez-vous, mes amis, que noblesse oblige ; haut les cœurs, et tous d'une même voix, accueillons Celui qui va bientôt venir rendre à la France la sécurité, la stabilité, et la gloire de ses anciens jours.

" Vive le Roi ! "

Ensuite trois jeunes filles, Mlle de Baudry d'Asson, fille du député, Mlle Marie Couthouis, fille d'un combattant de 1832, Mlle Marie Pajotte, fille d'un cultivateur, se sont avancées vers le général de Charette, et lui ont offert un bijou en or reproduisant le traditionnel Sacré-Cœur vendéen. Ce cœur avec l'inscription : "*La Vendée à Charette*" a été acheté à l'aide d'une souscription populaire à un sou. Mlle de Baudry d'Asson a lu au général des vers charmants, dus à M. Emile Grimaud :

LA VENDÉE

AU GÉNÉRAL DE CHARETTE

LA VENDÉE héroïque et sainte
Nous confia l'honneur bien doux
D'aller, au seuil de cette enceinte,
Vous porter l'hommage de tous.

" A mon fils chéri, nous dit-elle,
" Qui perpétue un si beau nom
" Et dont la gloire est immortelle,
" Offrez-vous des fleurs ?... Oh ! non !

" J'ai quêté, centime à centime,
" Le prix d'un noble bijou d'or,
" Couronné de lys, — et j'estime
" Qu'il le tiendra pour un trésor.

" Car ce n'est pas un don vulgaire,
" C'est un Sacré-Cœur, imité
" De celui qu'en ma grande guerre,
" Les preux de son oncle ont porté.

" Son bras que nul danger n'arrête
" Soutint la Patrie et la Foi...
" Puisse-il bientôt, mon CHARETTE,
" Sauver la France par le Roi ! "

M. le général de Charette a remercié, les larmes aux yeux, les Vendéens de l'honneur qu'ils lui faisaient, de la confiance qu'ils lui témoignaient. Il a exprimé les plus plus chaleureuses espérances. "Le Roi viendra, s'est-il écrié, il viendra pour nous sauver. Que dis-je ! Il vient." Le général a levé la séance aux cris unanimes de : Vive le Roi !

Voici un autre discours que M. le général de Charette a prononcé au banquet royaliste de Nancy :

"Quel bonheur, mes amis, de vous revoir après un aussi lointain voyage, et de crier avec vous : Vive le Roi !

—Cris frénétiques :—Vive le Roi ! Vive Charette !

"Ce cri sera bientôt celui de la France entière. (Oui ! oui ! Vive le Roi !)

"J'avais beaucoup hésité à faire le voyage du Canada, vu l'état de décomposition où se trouvait le pays ; et dans quel état pire encore je le retrouve !

"On ne remonte pas le courant révolutionnaire qui nous conduit à l'abîme.—Il n'y a qu'une solution,—le Roi. (Cris nombreux : Vive le Roi !)

"Lui seul peut nous amener au port. Toutes les autres combinaisons ne feront que retarder la chute ou la précipiter.

"Nous avons pour nous la peur, les intérêts—et, pourquoi ne pas le dire,—au moment du danger, nous catholiques, légitimistes, nous serons au premier rang. (Oui ! oui ! bravo ! Vive Charette !)

"Quel merveilleux pays je viens de quitter ! C'est la vieille France ayant conservé la légende catholique et monarchique dans toute sa pureté, car le souffle de la Révolution ne la même pas effleurée. C'est un grand peuple. De 60,000 qu'ils étaient le jour de la conquête, les canadiens sont aujourd'hui un million cinq cent mille.

"Doués d'une force d'expansion extraordinaire, partout où il vont, nos frères du Canada plantent le drapeau de la Croix, à l'ombre duquel ils font respecter le nom français canadien.

"Ils ont conservé nos mœurs, nos coutumes, notre langue et jusqu'à notre patois de la Loire-Inférieure. "Général, me dit un jour un Canadien, prenez garde à votre habit, il mouille un brin." (Rires.) J'étais si content, que je l'ai embrassé.

"Ah ! que je suis heureux et fier d'être l'humble intermédiaire entre les Canadiens et vous ; il me semble, en me retrouvant ici, n'avoir pas quitté le Canada. C'est le plus beau compliment que je puisse vous faire.....

Au banquet de Rennes, les royalistes ont chanté avec enthousiasme les couplets suivants :

MONSIEUR DE CHARETTE.

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Vitré : (*bis*).

"Avancez !

L'oreille au guet et le pas bien léger."

REFRAIN.

Prends ton fusil, Grégoire,
Prends ta gourde pour boire,
Prends ta Vierge d'ivoire,
Nos messieurs sont partis
Pour caasser la perdrix !

II

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Redon : (*bis*).

"Le canon

Fait mieux danser que l'son du violon."

III

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Monfort : (*bis*).

"Frappez fort !

Le drapeau blanc défend contre la mort."

IV

Monsieur d'Charette a dit aux Malouins : (*bis*).

"Fiers marins,

L'orage gronde, il faut parer au grain !"

V

Monsieur d'Charette a dit aux Fougerais : (*bis*).

"Soyez prêts,

La République a besoin du balai."

VI

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'chez nous : (*bis*).

"Lèvez-vous !

La chasse est ouverte contre les loups."

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'UNION-ALLET

A MONSIEUR RENAUD,

Président de L'UNION-ALLET,

Montréal.

Messieurs et chers camarades,

Au nom des Zouaves Pontificaux de Franco, que j'ai l'honneur de représenter, je vous remercie de l'honneur fait à notre digne chef, le général de Charette.

Je crois être l'interprète fidèle de tous en vous demandant de nous permettre de rapporter à notre blanche bannière du Sacré Cœur, l'honneur que vous avez fait à tout le régiment dans la personne de son chef ; avec les événements qui se préparent dans cette vieille France, terre de vos aïeux, nous ne saurions l'entourer de trop d'honneur et de respect.

L'Union-Allet porte un nom qui nous est cher, et je ne veux pas terminer cette adresse sans donner un souvenir pieux à la mémoire de l'excellent colonel Allet. Depuis le jour de notre séparation à Rome, en 1870, bien des vides se sont produits dans nos rangs, mais notre confiance dans un meilleur avenir n'en est pas ébranlée. Nous croyons tous à la communion des Saints ; avec cette croyance la mort même combat pour nous, et chaque Zouave qui tombe ajoute un anneau de plus à cette chaîne mystérieuse allant de la terre au ciel !

Le Lt. Colonel des Volontaires de l'Ouest, chef de Bataillon aux Zouaves Pontificaux d'Albion.

Uzès, 25 Août 1882.

CHARETTE ET COURTHOIS

L'un est... Charette.

L'autre est ouvrier sellier.

A l'heure où nous voulons compléter les rapides dépêches que nous avons expédiées de Vendée, nous pouvons accoler ces deux noms.

Du général ou de l'ouvrier sellier, on ne saurait dire d'ailleurs lequel sera plus fier de cette accolement.

Des fêtes de Challans, deux moralités se dégagent.

La première dont vous doutiez, c'est que la Vendée est restée fidèle aux principes qui lui ont coûté tant de sang. La seconde, c'est qu'en attendant l'arrivée d'Henri V, Charette est le roi de la Vendée. Elle est à lui. Il la tient dans sa main. Voilà qui est un fait.

Mais quelle est la raison d'un tel prestige ? C'est ce que nous désirons étudier en essayant de raconter, sans trop d'exaltation, ce que nous avons vu et appris.

D'abord, Charette a le visage le plus sympathique qui se puisse voir. Souvent en voyage, on l'appelle Monseigneur. On lui donnerait à peine quarante ans ; il en a cinquante. On ne pourrait longtemps le regarder dans les yeux. Ses yeux bleus, d'un éclat surprenant et d'une intensité grossissante, magnétisent.

Mais il ne suffit pas de conquérir par l'aspect, il faut conserver. C'est par son courage militaire, par la di-

gnité et la simplicité de sa vie, c'est peut-être surtout par sa bonhomie soldatesque que Charette s'est fait tant aimer de ses zouaves.

Soit auprès du Pape en 1870, il a eu en tout vingt-sept mille zouaves. Il n'a qu'à faire un signe pour que tous ceux qui survivent se rangent sous son drapeau. Le mot qu'il entend le plus souvent est celui-ci :

—Vous savez, mon général, ce sera quand vous voudrez.

Quoique père de famille, l'ouvrier sellier dont nous avons joint le nom au sien, s'engagea sous ses ordres quand il partit pour l'Italie.

En 1870, malgré son âge, Courthouis revint et dit à Charette : "Général me voilà."

Mais, pour démontrer, il n'y a rien de mieux que les anecdotes.

En 1871, Courthouis va dans un château dont le propriétaire lui dit :

—Courthouis, restez donc ici jusqu'au soir, vous mangerez en bas.

"En bas," cela voulait dire : "A la cuisine."

—Très bien, monsieur, je vais mettre ma blouse.

—Et pourquoi ?

—Dame, vous m'envoyez manger avec vos valets. Je ne veux pas y aller avec l'uniforme des zouaves du général.

Quelque temps après, Charette apprenait cela. Vite, il prend le train. Il descend chez le propriétaire en question, qui est d'ailleurs son ami. Il lui dit :

—Comment, tu as fait cela ? Sais-tu de quelle façon j'agis avec Courthouis, moi ? Pendant l'armistice, il me demande un congé pour aller embrasser sa femme et sa fille. J'avais besoin de lui. Je refuse. Mais un quart d'heure après, une dépêche partait pour Challans, et le lendemain sa femme et sa fille arrivait à l'hôtel. Le soir à dîner devant mon état-major, j'avais à ma droite la femme, à ma gauche la fille de Courthouis. Et lui, était en face de moi. Voilà comment on se conduit avec Courthouis !

Mais la plume raconte mal ces choses. Il faut entendre dire cela par une bouche vendéenne, chaude, émue, enthousiaste.

En sa qualité de royaliste, Courthouis sera traité de gâteaux par MM. les républicains. Il n'est pas que soldat pourtant. Voyez-le agir en tant que citoyen. Il est à son neuvième sauvetage. Une fois, deux enfants jouant sur la margelle d'un puit, tombent au fond. A cette nouvelle, Courthouis fend la foule. Il n'y avait pas de corde. S'aidant des genoux et des coudes, Courthouis descend dans le puits où l'on ne voyait plus les enfants. Il plonge. Il les ramène à la surface, les tenant de ces deux bras au-dessus de l'eau glaciale dans laquelle il avait tout le corps.

Nous avons appris, d'autre part, qu'on a sollicité pour lui une médaille de sauvetage.

—Eh ! oui, a répondu le préfet, personne n'en mériterait mieux, mais je ne peux pourtant pas médailler un royaliste !

Courthouis que l'on renseigne sur la démarche faite, écrit vite cette lettre :

"Vous avez raison, monsieur, le préfet, un zouave de Charette n'a pas besoin de récompense."

Zouave de Charette ! Quand un Vendéen a dit cela il a tout dit. C'est que le général aussi n'a jamais voulu autour de lui que d'honnêtes gens. L'avoir servi est le plus beau des brevets.

De Fonteclose à Challans, le matin du banquet, nous étions en voiture avec Charette. On le reconnaît. On l'accueille. Nous descendons. Un vieillard d'au moins quatre-vingts ans vient au-devant de lui, se découvre, lui dit

—Mon général, c'est moi qui ai *foncé* tout seul une compagnie de bleus, pour tuer le porte-drapeau et apporter l'étendard à votre grand-oncle. Mon fils était avec vous à Mentana. J'ai un petit-fils que j'aime bien. Je vais prochainement mourir. Je voudrais vous entendre dire que vous prendrez mon gas, si jamais vous avez besoin de lui.

—Voilà ma réponse, fit le général.

Et il l'embrassa.

On a ce qu'on veut avec ces réponses-là.

Quelques minutes auparavant, Courthouis disait à un autre vieux :

—Est-ce que tu viens au banquet, toi ?

—Je ne puis pas, je suis malade.

—Veux-tu que je le porte ?

—Ah ! malheur ! je mourrais dans tes bras.

Ecoutez cette réponse.

—Où pourrais-tu mourir mieux que dans les bras d'un zouave de Charette.

Nous avons pris Courthouis comme prototype du soldat fier de son général. Nous aurions pu en citer plus d'un autre. On nous a rempli les oreilles d'exemples de même nature.

Courthouis, d'ailleurs, est l'homme le plus connu de Challans. C'est le bras droit de M. de Baudry d'Asson, qui le traite en frère. Courthouis aussi a, comme il dit, ses papiers en règle. Sur le mur de sa chambre est un cadre qui contient le portrait de celui qu'il appelle son Roi. Au-dessous de ce portrait, on lit :

A mon fidèle et brave Courthouis.

HENRI.

Après cela on doit plus rien dire.

C. CHINCOLLE.

L'AUTEL DU PRECIEUX SANG.

I

L'autel est élevé ! C'est un trône de marbre,
Pur et blanc comme un cœur où Dieu fait son séjour.
La croix est au sommet, se dressant comme un arbre
Dont les rameaux sanglants nous arrosent d'amour.

C'est un nouveau Calvaire. Oh ! voyez les épines,
Et l'éponge et les clous, souvenirs de douleur,
Les verges qui du Christ broyaient les chairs divines,
La lance, heureuse clef, qui nous ouvrit son cœur !

C'est un sépulcre neuf qui cache en son enceinte,
Le vainqueur de la mort, le Dieu fort et vivant ;
Il est là, prisonnier, exhalant une plainte
Que les cœurs des mortels apaisent en l'aimant.

C'est la table d'amour, la table des délices,
Où se verse le vin qui fait l'ange ici-bas.
O Vierges, approchez, les éniivrants calices,
Du sang de votre époux, ne désempliront pas !

C'est l'autel du Seigneur ! Offrons-lui nos louanges,
Et chantons ce SANCTUS ici grave trois fois.
Que la terre et les cieux, les hommes et les anges,
Mon Dieu, pour te bénir, mêlent toutes leurs voix !

UNE SŒUR DU P. S.

SOCIÉTÉS SECRÈTES. (1)

Suite.

L'histoire de la franc-maçonnerie est difficile à faire.

Voici d'après l'abbé Grandidier, l'origine de cette peste comme l'appelle l'Eglise catholique :

La Cathédrale de Strasbourg, et surtout la tour commencée en 1277, par l'architecte Steinbach, est un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique. Ce travail prodigieux porta au loin la réputation des maçons de Strasbourg. Bientôt Milan, Vienne, Cologne, Zurich, Fribourg, firent construire des tours à l'imitation de celle de Strasbourg, mais elles ne l'égalèrent ni en hauteur, ni en beauté, ni en délicatesse. Les maçons de ces différentes fabriques et leurs apprentis, qui se répandirent dans toute l'Allemagne, fiers de leurs œuvres, formèrent, pour se distinguer du commun des maçons, des associations auxquelles ils donnèrent le nom allemand de *hutte*, qui, en français, signifie *hutte* ou *loge* ; mais, toutes, par reconnaissance, reconnurent la supériorité de Strasbourg, qui fut nommé *haupt-hutte* ou haute loge.

On conçut dès lors le projet de former de ces différentes associations, une seule société pour toute l'Allemagne. Les différents maîtres des loges particulières s'assemblèrent à Ratisbonne, où ils dressèrent, le 25 avril 1459, l'acte de confraternité qui établissait le chef de la cathédrale de Strasbourg pour grand-maître. L'Empereur Maximilien confirma cet établissement en 1498. Charles-Quint, Ferdinand et leurs successeurs le renouvelèrent. En peu d'années la maçonnerie protégée par l'Eglise et par la royauté, se répandit par toute l'Europe et fit partout des prodiges d'art et d'architecture.

Cette société était composée de maîtres, compagnons et apprentis qui n'avaient aucunes communications avec les autres maçons. Ils adoptèrent pour marques caractéristiques tout ce qui se rapportait à leur métier, ou plutôt à leur art : l'équerre, le niveau et le compas. Afin d'éliminer les maçons vulgaires de leurs assemblées, ils imaginèrent des mots de passe, des signes et des saluts, etc. Cette association qui était alors animée des meilleurs principes vit bientôt croître la considération dont elle jouissait, par le désir des peuples de multiplier les temples divins. Car, ils s'occupaient surtout de la construction des églises.

Mais c'est surtout au pape Boniface IV, que la maçonnerie est redevable de l'accroissement qu'elle prit à cette époque. Afin d'encourager et d'accélérer les constructions pieuses, il rendit, en 1614, une bulle par laquelle il accordait aux maçons et à tous les fidèles qui s'adjoindraient à eux des privilèges et des indulgences. Dès lors, pour avoir part à ces grâces, on vit accourir un grand nombre de personnes étrangères au métier, mais qui étaient admis dans la société sous une classe distincte appelée *francs-maçons*. Comme ces derniers ne pouvaient travailler de leurs mains, leur contribution consistait à fournir des matériaux pour la construction des temples. C'est ce qui explique la modicité du coût de plusieurs cathédrales de l'Angleterre, entre autres celle de Cantorbéry et de Westminster. Ce fut de ces associations pieuses que sortit la franc-maçonnerie symbolique, celle de nos jours, bien transformée, bien différente dans son but et dans ses moyens, travaillant à détruire ce que ses fondateurs ont établi avec peine et dévouement.

L'ÉGLISE.

“ Vous demandez ce que c'est que la vie de l'Eglise et son indéfectible perpétuité ?

Mais l'âme immortelle, l'Esprit divin qui anime invisiblement ce grand corps, vient de se manifester à tous les regards.

Tandis que des voix insensées chantaient sa mort, l'Eglise leur répondait en donnant au monde ce puissant signe de sa grande vie et de son indéfectible durée ;

Elle apparaissait au monde vivante : vivante au cœur, et vivante aux extrémités, sur toute la surface de la terre ;

Vivante et donnant la vie ;

Vivante, et tenant dans ses mains les clefs de la mort et du tombeau ; les clefs du royaume des cieux et de la vie éternelle ;

Vivante, et célébrant ses fêtes avec la cité de la vie, la Jérusalem céleste ; lui envoyant des citoyens nouveaux, et redisant avec elle, et avec les glorieux chœurs de ses patriarches, de ses prophètes, de ses apôtres, de tous ses saints, le triple Sanctus, l'antique et triomphant *Alleluia* !..

Je le demande, est-ce là une société d'où la vie s'en va ? Ou bien, n'est-ce pas la plus vivante des sociétés ? Oui, c'est la vie même ; c'est la puissance de la catholicité ; et cela après dix-huit siècles comme aux premiers jours !

O vous qui voulez lui rester étrangers, et ne pas vivre de sa vie, comprenez ce qui manque à la vôtre, et de quel grand courant de vie supérieure vous vous isolez !

Et vous qui l'attaquez encore, cette Eglise de Jésus-Christ, et vous flattez parfois de l'avoir vaincue, apprenez, une fois de plus, quelle place elle tient sur la terre ! reconnaissez que nulle vie n'est comparable à sa vie, nulle force à sa force, nulle durée à sa durée ; vous passerez, hommes d'un jour, comme tant d'autres, et elle bénira votre dernière heure !” — MGR. DUPANLOUP.

“ J'admire cette Eglise catholique, cette immense association catholique qui couvre le monde ; ces 150 millions d'hommes répandus sur toute la surface de la terre et qui, à travers la différence des races, des climats, des habitudes, du langage, ont partout le droit de se traiter de frères. J'ai une admiration profonde, plus grande que je ne pourrais le dire, pour cette puissance morale, la plus grande qu'on vit jamais et qu'on appelle l'Eglise catholique ! Je suis convaincu que les sociétés qui sont sorties d'elle ne vivent pas longtemps paisibles sans elle. Je désire ardemment, non seulement son maintien, mais qu'elle conserve son pouvoir de gouvernement et d'expansion.”

A. DE FOCQUEVILLE.

Séance de l'assemblée constituante du 6 août 1849.

LE TRAVAIL, L'INDUSTRIE LIBRE ET L'ÉTAT

Le travail manuel est l'âme de l'industrie ; l'industrie est, à son tour, la mère féconde du travail ; le capital est l'aliment essentiel de l'une et de l'autre. Ces éléments constitutifs de la propriété privée et de la propriété publique sont étroitement unis par un intérêt commun. Si le travail se ralentit, l'industrie souffre ; si l'industrie, à bout de sacrifices, ne peut plus soutenir la concurrence que lui font des industries rivales, elle s'éteint et le travail meurt avec elle, comment se fait-il donc qu'ils soient si souvent divisés et en guerre ouverte ? Le voici :

Tout bouleversement politique ramène ce qu'on appelle la question sociale. Comme on ne peut pas trouver, dans le changement révolutionnaire qui s'est opéré, les avantages qu'on s'était promis, on s'en prend à la société elle-même. Les ambitieux, pour parvenir aux honneurs, aux emplois, flattent le peuple et le trompent à l'aide de théo-

(1) Voir page 48.

ries aussi dangereuses qu'insensées. Ils présentent aux appétits de la foule la propriété individuelle, qui n'est que la légitime récompense du travail et de l'économie, comme une odieuse usurpation. Ils excitent les passions malsaines contre l'industriel, ce travailleur spécial, plus intelligent, qu'ils qualifient de *maître* sans entrailles, de *despote* féodal, opprimant les serfs du travail. Ce jargon démocratique a été sérieusement écrit et reproduit comme une *perle* par plusieurs organes de la presse. Les meneurs poussent *l'ouvrier*, qu'ils séparent des autres travailleurs, contre tous ceux qui possèdent, pour que la guerre éclate et que le peuple surexcité se rende, dans son affolement, l'aveugle exécuteur de leurs sauvages desseins. Heureusement ces folles entreprises ne réussissent pas toujours ; mais dans leurs avortements mêmes, elles n'en jettent pas moins une sinistre lueur sur les destinées de la France.

Il ne faut pas se le dissimuler, la question sociale n'est généralement que la recherche des moyens les plus prompts et les plus sûrs de s'emparer de la propriété individuelle sous quelque forme qu'elle se manifeste. Parmi ces moyens, le plus redoutable et le plus invoqué de nos jours est l'omnipotence de l'Etat ; ce moyen est d'autant plus dangereux, que sous les apparences d'un intérêt général, il cache le despotisme le plus brutal et le plus absorbant. Dans ce système, il n'y a que des maîtres et des serviteurs, un despote et des esclaves. Partout où l'omnipotence de l'Etat apparaît, la liberté s'en va entraînant avec elle la propriété privée et la prospérité nationale. Voyez quels prodiges a enfanté parmi nous la liberté assurée du travail et de l'industrie. Voyez quelles richesses possèdent la nation dans les fortunes individuelles ! Tournez ensuite vos regards sur la Turquie, où l'Etat est encore tout et le peuple rien ; vous n'y verrez que despotisme, servitude, pauvreté. Qu'on y prenne garde : c'est vers cette extrémité désolante qu'on nous entraîne.

On nous a enlevé nos enfants en invoquant la raison d'Etat, et aussitôt la liberté du père de famille et son autorité de droit naturel ont disparu. On a appliqué la raison d'Etat sous la forme du décret, en l'absence de toute loi, et aussitôt les droits du citoyen, le droit d'associations ont été foulés aux pieds. Toutes les fois que, dans nos assemblées, on veut attenter aux libertés publiques, au droit sacré de la propriété, on invoque la raison d'Etat, c'est-à-dire un prétexte pour suppléer à l'absence de toute raison. C'est encore l'omnipotence de l'Etat qu'on a fait intervenir dans la polémique, soulevée à l'occasion des conventions arrêtées entre le ministère et les compagnies de chemins de fer. Les partisans du monopole de l'Etat, ne se préoccupant pas des avantages incontestables que l'exécution des grands travaux par l'industrie privée, doit assurer à chaque citoyen et au pays tout entier, les yeux sur les conséquences désastreuses qu'entraînerait, pour le trésor et pour le public, cette même exécution abandonnée aux agents de l'Etat, oublient les conditions déplorable dans lesquelles se trouvent les voies ferrées exploitées par le gouvernement ! Toutes ces considérations leur importe peu ! C'est le rachat qu'ils réclament ! Il faut que les compagnies soient dépouillées, que la compagnie d'Orléans soit dévorée ! Que l'industrie privée soit arrêtée dans son espoir et son développement ! Il faut que la Théorie Césarienne de l'omnipotence de l'Etat, l'emporte ! Il n'en sera pas ainsi !... Nous sommes sur une pente fatale, nous le reconnaissons ; mais nous croyons que le simple bon sens n'a pas entièrement disparu et qu'il prendra sa place au milieu de tant de raisons égarées ou perverses.

AMÉDÉE POUJOL.

BUSTE DU GENERAL DE CHARETTE.

Notre camarade M. L. P. Hébert, artiste si bien connu, vient de terminer le buste du général de Charette ; cette œuvre d'art que nous avons admirée dans les ateliers du sculpteur, est aujourd'hui en vente chez MM. Cadieux et Derome, libraires, rue Notre Dame, pour \$1.50.

Tous les camarades et les admirateurs du général attendaient depuis quelques mois déjà que l'œuvre fut achevée, pour s'en procurer une copie. Nos félicitations à M. Hébert qui a si bien réussi à rendre l'attitude et la ressemblance de l'ancien Lt. Colonel des Zouaves Pontificaux.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous accusons réception du *Lexique de la langue iroquoise, avec notes et appendices*, par M. J. A. Cuoq, prêtre du séminaire de St. Sulpice, à Montréal.

Ce livre est divisé en quatre parties :

- 1ère. Racines iroquoises avec supplément ;
- 2e. Dérivés et composés ;
- 3e. Notes supplémentaires ;
- 4e. Appendices.

Le tout forme un dictionnaire de plus de 7000 mots, et peut servir d'un premier supplément aux précédents ouvrages du même auteur sur la langue iroquoise.

Nous ne sommes pas en état de juger ce livre ; mais nous n'hésitons pas à affirmer qu'il a dû coûter une somme énorme d'études, de recherches et de patience à son auteur. M. l'abbé Cuoq a déjà écrit plusieurs ouvrages sur la langue iroquoise. Son talent et sa science sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge. Nul doute que le nouvel ouvrage auquel il a consacré ses veilles n'augmente encore sa réputation. Ce livre ne sera pas seulement utile aux philologues, il est écrit d'un style simple, naturel et sans prétention et il est de nature à intéresser les lecteurs, non-seulement en Canada, mais encore à l'étranger.

En outre, les *Notes supplémentaires* et les *Appendices* renferment des aperçus nouveaux tant pour l'histoire du Canada, que sous plusieurs autres points de vue.

L'ouvrage sort des ateliers d'imprimerie de J. Chapleau & Fils, Imprimeurs-Editeurs, 31 rue Cotté, Montréal, et fait honneur à cet établissement déjà si avantageusement connu du public.

Prix de l'ouvrage.....\$2.00

Adressez-vous à l'éditeur ci-dessus.

NECROLOGIE.

On annonce la mort de M. le docteur Pusey, connu en Angleterre par ses écrits et ses discussions théologiques ; du R. P. Louis Challet, des Pères de Chavagnes, ancien zouave pontifical ; de M. James Lysaght Finigan, ancien zouave pontifical, qui représentait Clare (Irlande) au parlement anglais ; de M. Besset, président au tribunal civil de Montpellier, qui a prononcé une condamnation aussi juste que sévère contre Léo Taxil, l'ignoble insulteur du saint pape Pie IX le grand ; de Mme la comtesse d'Héliand, née Pauline de Quatre-Barbes ; de M. Désiré Robert, une célébrité de l'escrime ; de lord North, doyen de la pairie anglaise ; de Mme la comtesse de Tramecourt, née de Clermont-Tonnerre ; de M. Paul Giacconetti, le plus fécond des dramaturges italiens.